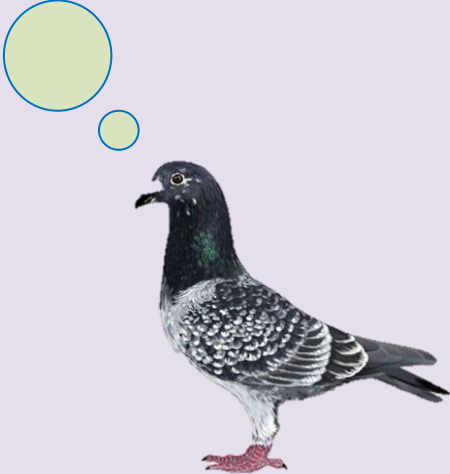




2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison des pigeonneaux est lancée. Quatre mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent toujours leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. De ce fait, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

Bonne saison à tous !

Dossier 10 : dimanche 26 mai

Le décor : six lâchers effectués

Maissemy	serein, bonne visibilité, ouest faible	Oost-Vlaanderen	9:20
Maissemy		Dottignies	9:30
Maissemy		Tournaisis	9:40
Maissemy		L'Ouest	9:50
Maissemy		Ath, Lessines	10:00
Maissemy		Renouveau	10:10

PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 9h40.*

Un premier lâcher tournaisien

Deux composantes classifiant par trois définissent un premier lâcher tournaisien de petite vitesse : d'une part, l'« Entente des VI » et, d'autre part, le « Groupement de Tournai ».

Les lettres A et B attribuées respectivement à l'« Entente des VI » et au « Groupement de Tournai » permettent d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles peuvent être remplacées par un chiffre en cas de récurrence dans le classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire:

- *contingent un peu plus que triplé*
- *mainmise de Tournai*
- *le pointeur : Serge Debaisieux, de Guignies.*



Localisation du pointeur

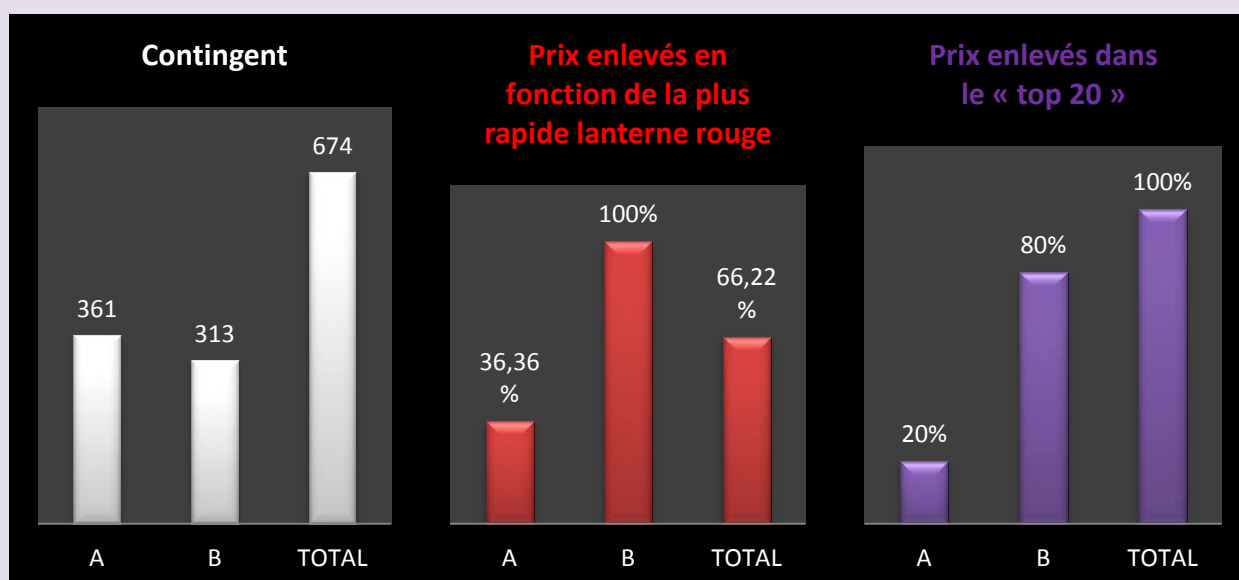


Jeunes : 674.

1 Debaisieux Serge, Guignies (A-12), 76.219 km, 1411.46. 2 Callens Patrick, Mont-Saint-Aubert (B-22), 91.066 km, 1403.24. 3 Dubois Michel, Kain (B-32), 84.974 km, 1401.82. 4 Callens Patrick (2), 1401.44. 5 Callens Patrick (3), 1401.44. 6 Debaisieux Serge (2), 1393.40. 7 Debaisieux Serge (3), 1392.97. 8 Lefebvre Luc, Celles (B-12), 93.512 km, 1387.76. 9

Dierickx Luc, Mont-Saint-Aubert (B-23), 89.213 km, 1386.87. 10 Lefebvre Luc (2), 1386.38. 11 Callens Patrick (4), 1384.05. 12 Callens Patrick (5), 1382.30. 13 Dierickx Luc (2), 1382.21. 14 Dierickx Luc (3), 1382.21. 15 Dierickx Luc (4), 1381.14. 16 Callens Patrick (6), 1380.90. 17 Dierickx Luc (5), 1380.79. 18 Dierickx Luc (6), 1380.43. 19 Lefebvre Luc (3), 1380.25. 20 Debaisieux Serge (4), 1377.03...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	361	1120.60	44	36,36	4	20
B	313	1253.37	105	100	16	80
Total	674		149	66,22	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- **Lâcher : 9h30.**

Un second lâcher tournaisien

Dottignies-Néchin dispose d'un lâcher à lui seul en petite vitesse.

Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. Des statistiques ne peuvent pas être tenues

Une analyse sommaire :

- *nette progression du contingent*
- *Pierre Dervaux, de Mouscron confirme.*

Jeunes : 221.

1 Dervaux Pierre, Mouscron (14), 98.792 km, 1358.89. **2 Dervaux Pierre** (2), 1357.34. **3 Casaert Maurice Fils, Néchin** (16), 88.416 km, 1333.23. **4 Casaert Maurice Fils** (2), 1331.56. **5 Casaert Maurice Fils** (3), 1330.23. **6 Willen Philippe, Pottes** (42), 95.565 km, 1328.82. **7 Willen Philippe** (2), 1328.52. **8 Willen Philippe** (3), 1328.52. **9 Batteur Jean-Paul, Estaimbourg** (20), 90.354 km, 1326.45. **10 Batteur Jean-Paul** (2), 1326.13...

Lanterne rouge (par 3) : 1007.89

PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 10h.*

Un premier lâcher athois

L'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux. « Coulon Futé » les délivrera en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

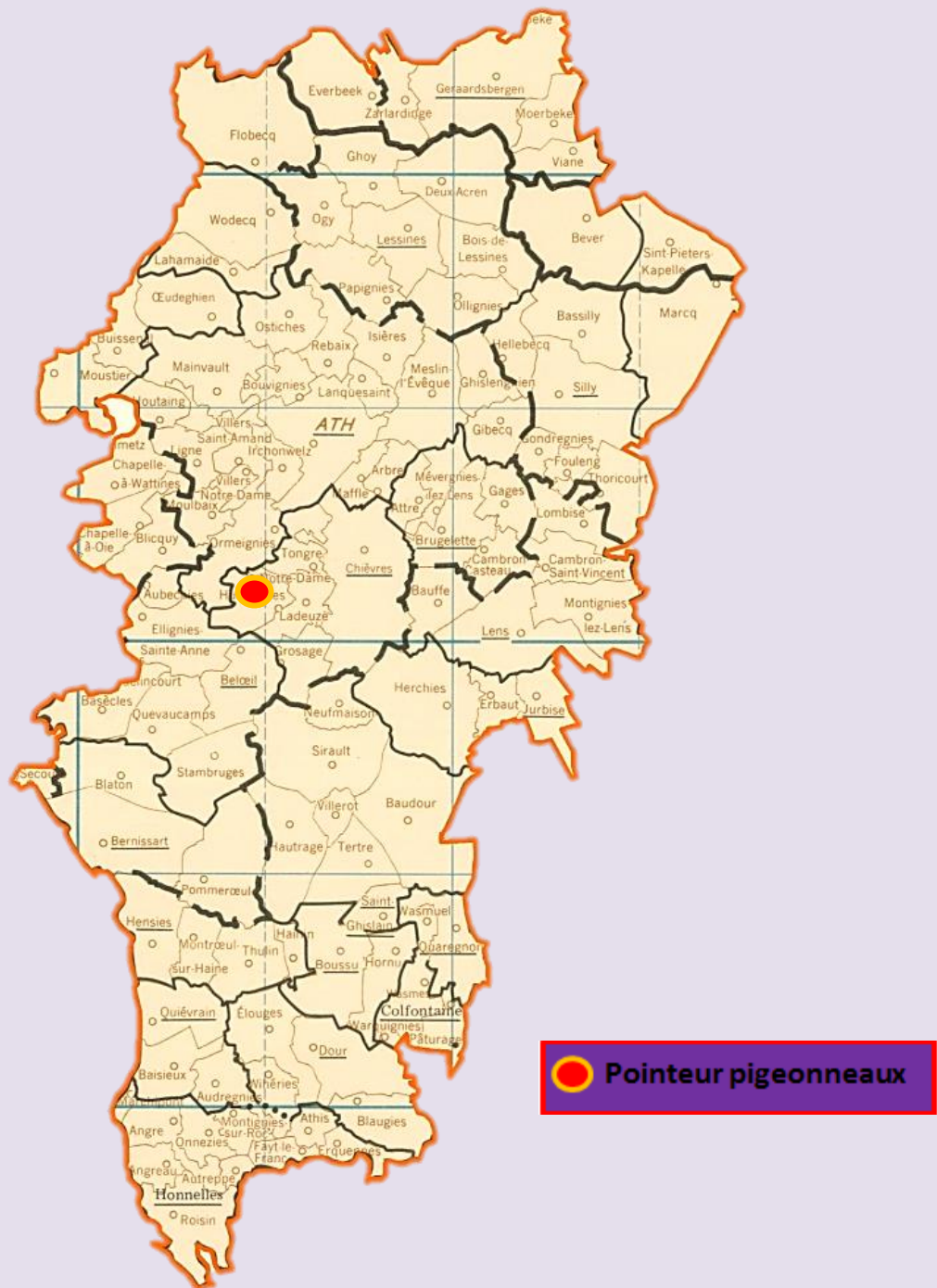
Dans le résultat publié, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué. Il est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement.

Une analyse sommaire :

- *un léger frémissement du contingent : 105 pigeons (+ 29)*
- *des retours non soutenus*
- *clôture déterminée par gain et perte au général et dans le doublage Hunelle Dendre*
- *4 prix non attribués au doublage athois*
- *le pointeur ; Jean Dath, d'Huissignies.*



Localisation du pointeur



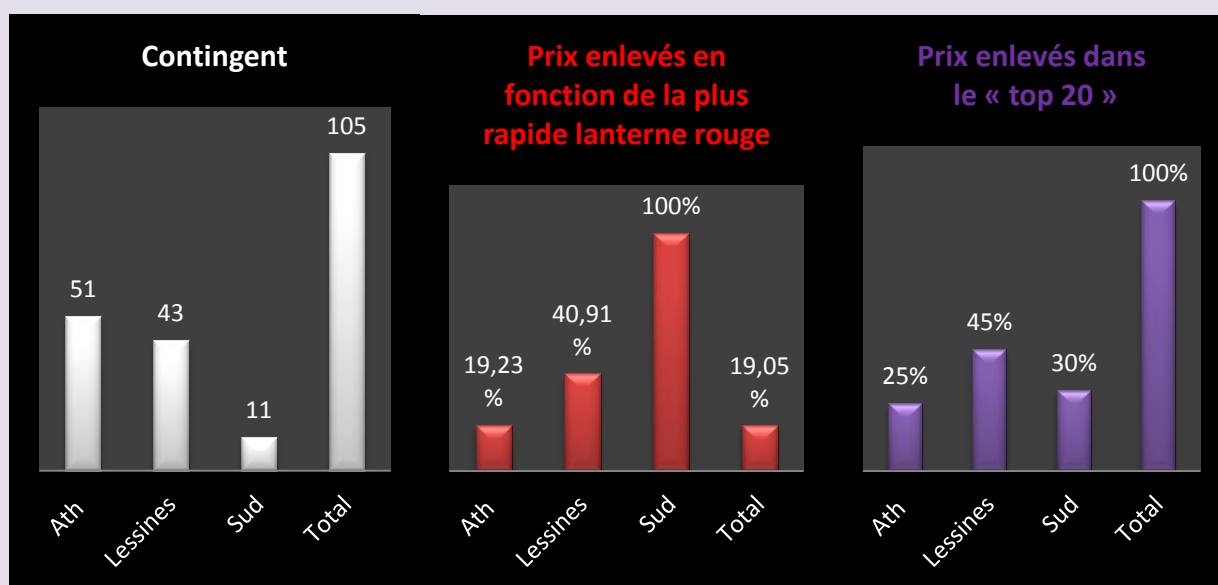
Jeunes : 105.

1 Dath Jean, Huissignies (11), 86.758 km, 1344.73. 2 Tuypens Danny, Zarlardingie (10), 108.767 km, 1343.05. 3 Tuypens Danny (2), 1300.49. 4 Tuypens Danny (3), 1300.49. 5 Tuypens Danny (4), 1299.97. 6 Tuypens Danny (5), 1299.97. 7 De Grootte Danny, Everbeek (3), 108.112 km, 1294.67. 8 Tuypens Danny (6), 1271.36. 9 Cornet Patrick, Harchies (11), 76.869 km, 1232.53. 10 Tuypens Danny (7), 1225.98...

Lanterne rouge (par 2) : GP (12.57.29).

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	51	GP	5	19,23	5	25
Lessines	43	934.97	9	40,91	9	45
Sud	11	1118.63	6	100	6	30
Total	105		20	19,05	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- **Lâcher : 9h50.**

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale et des doublages facultatifs.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour en faciliter la compréhension, le total des engagés de l'amateur est indiqué, est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. .

Une analyse sommaire :

- un contingent doublé lors de la deuxième sortie
- un seul pigeonneau à plus de 1400 m
- 36 prix (28 %) déterminés par gain et perte
- le pointeur : **Gérard Gerardie, d'Anvaing.**



Localisation du pointeur



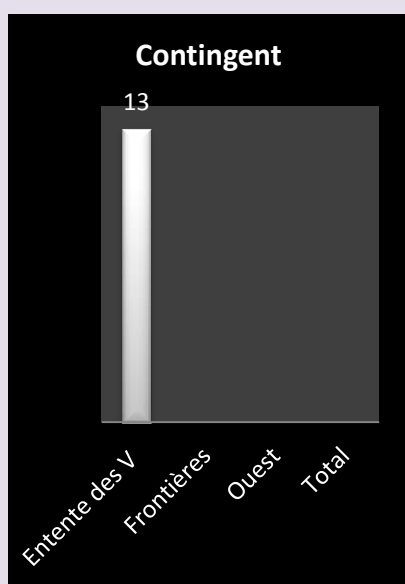
Jeunes : 255.

1 Gerardie Gérard, Anvaing (8), 95.065 km, 1413.60. 2 Massu Martin, Chapelle (56), 88.643 km, 1395.22. 3 Massu Martin (2), 1392.29. 4 Declercq Dany, Saint-Sauveur (9), 99.048 km, 1368.66. 5 Declercq Dany (2), 1368.03. 6 Declercq Dany (3), 1368.03. 7 Declercq Dany (4), 1361.14. 8 Balcaen-Dubois, Ellezelles (7), 103.215 km, 1348.98. 9 Balcaen-Dubois (2), 1347.80. 10 Lermusiaux Daniel, Frasnes (10), 93.401 km, 1341.71...

Lanterne rouge (par 2) : GP (12.22.22)

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Entente des V	13	978.01				
Frontières						
Ouest						
Total					20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 10h10.*

Le lâcher montois

Deux composantes définissent le lâcher montois : d'une part, l'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » et, d'autre part, le groupement des Quatre, en d'autres termes Petit-Enghien.

Le Renouveau classe par trois, Bierghes-Saintes par deux à l'instar du Groupement des Quatre.

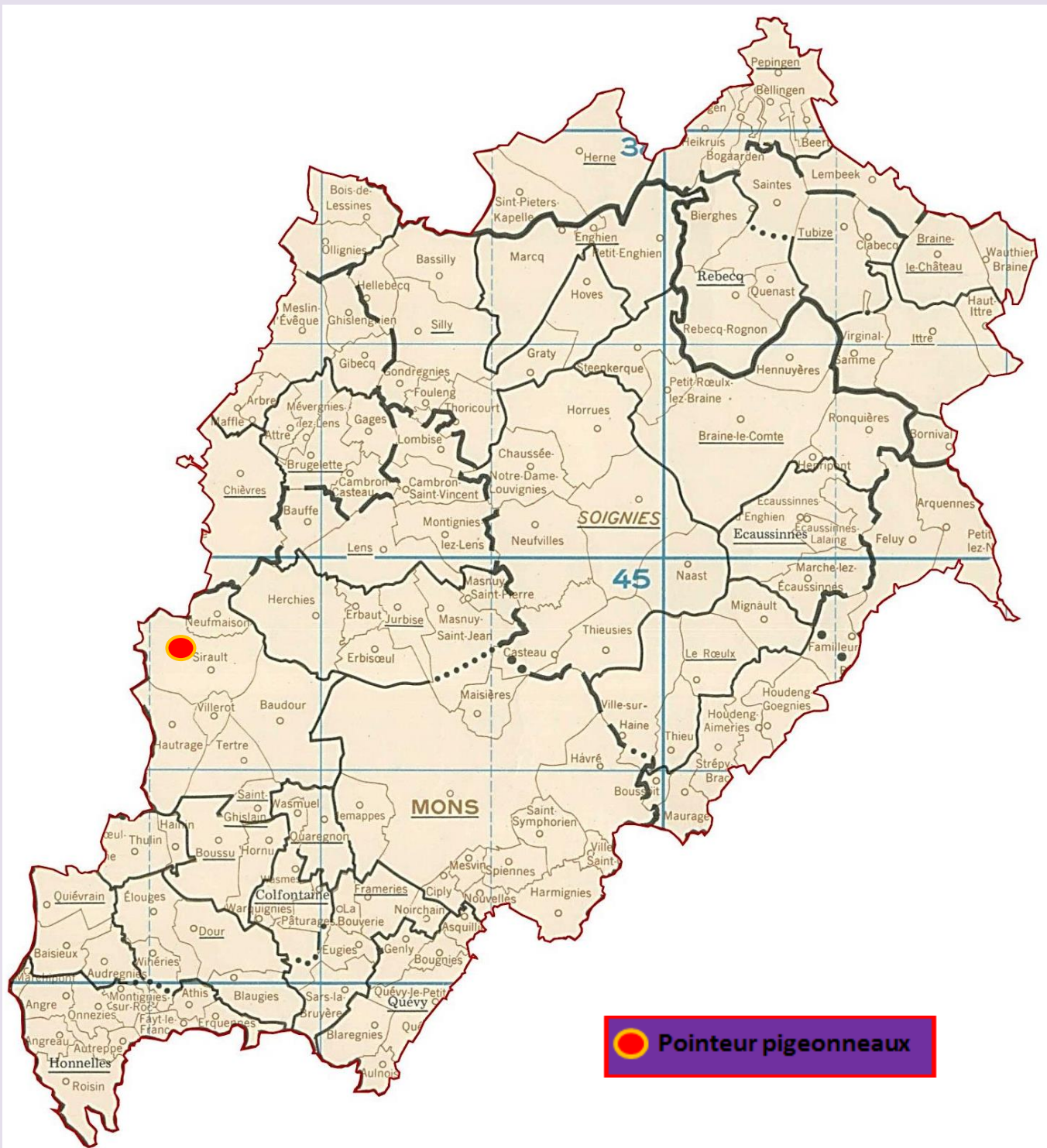
L'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » se compose de trois doublages auxquels une lettre a été attribuée à savoir la lettre A pour « La Collégiale », la lettre B pour « L'Espoir », la lettre C pour « Le Progrès ». La lettre D est octroyée au « Groupement des Quatre ». Cette lettre permet d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons, peut être remplacée par un chiffre en cas de récurrence de classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur.

Une analyse sommaire :

- un contingent en progression
- 4 pigeonneaux à plus de 1400 m
- le général et trois doublages clôturés par gain et perte
- le pointeur : **H & T Miyashita, de Sirault.**



Localisation du pointeur



Jeunes : 424.

1 Miyashita H & T, Sirault (B-68), 80.465 km, 1442.02. 2 Miyashita H & T (2), 1426.25. 3 Miyashita H & T (3), 1414.14. 4 Verstuyft Marcel, Hoves (A-17), 106.294 km, 1412.54. 5 Christiaens, Lembeek (D-21), 118.462 km, 1394.45. 6 Christiaens (2), 1393.91. 7 Wallez Alfred, Bierghes (C-7), 113.664 km, 1393.45. 8 Miyashita H & T (4), 1391.71. 9 Christiaens (3), 1378.77. 10 Verstuyft Marcel (2), 1376.56. 11 Gouvart Jean-Luc, Clabecq (D-16),

116.913 km, 1348.21. 12 Miyashita H & T (5), 1342.20. Vaillant Logan, Boussu (B-8), 75.738 km, 1327.17. 14 Patte Francis, Blaugies (B-9), 72.465 km, 1323.97. 15 Wallez Alfred (2), 1318.80. 16 Fixelles Francis, Saintes (C-12), 114.431 km, 1318.60. 17 Vercaigne Marcel, Tertre (B-6), 79.204 km, 1313.78. 18 Miyashita H & T (6), 1308.37. 19 Dubru Anthony, Bierghes (C-3), 112.674 km, 1289.57. 20 Christiaens (4), 1284.56...

Le coin des statistiques – Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés à la vitesse de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	91	GP	2	6,45	2	10
Espoir	262	GP	20	22,73	9	45
Progrès	22	1163.92	8	100	4	20
Enghien	49	GP	8	47,06	5	25
Total	424		38	26,76	20	100

